



La Géorgie et la communauté mondiale

Les prochaines étapes

PAR ALEXANDER STUBB

L'espérance que nous avions bannie la guerre de la face de l'Europe moderne a été brisée début août lorsque les troupes géorgiennes et russes se sont livrées une véritable bataille à Tskhinvali, capitale de la région géorgienne séparatiste d'Ossétie du Sud. Depuis le déclenchement du conflit, l'OSCE a contribué activement aux initiatives visant à obtenir un cessez-le-feu immédiat et à préparer le terrain pour des négociations internationales.

Le 10 août, quand les hostilités ont dégénéré dangereusement hors de tout contrôle, Bernard

Kouchner, Ministre des affaires étrangères de la France, qui assume la présidence tournante de l'UE, et moi-même avons pris l'avion pour Tbilissi en vue d'engager immédiatement des pourparlers de paix. Nous sommes en outre parvenus à effectuer une brève visite à Gori, dans la région de la Karthlie intérieure, à une heure de route environ de la capitale géorgienne. Le spectacle de la dévastation alentour nous a confortés dans notre détermination de trouver une solution durable pour la paix et la stabilité – et ce rapidement.

M. Kouchner et moi-même avons travaillé en tandem pour jeter les bases d'un cessez-le-feu et avons élaboré un plan de paix en quatre points qui a été signé par le Président géorgien Mikheil Saakachvili, à Tbilissi, et présenté au Ministre russe des affaires étrangères, Sergueï Lavrov, à Moscou. Le Président français Nicolas Sarkozy, qui assume actuellement la Présidence du Conseil de l'UE, a ensuite scellé un accord avec le Président russe Dmitry Medvedev et le Président Saakachvili sur un plan de paix élaboré en six points.

Lorsque je suis retourné à Gori le 21 août, j'ai constaté par moi-même combien la situation humanitaire était encore précaire alors que les secours se déroulaient relativement bien, avec quelques

Tbilissi, le 21 août, Le Président en exercice de l'OSCE, Alexandre Stubb (à droite) s'entretient avec des familles déplacées de Gori et de divers villages.
Photo : OSCE/German Avagyan

contretemps mineurs seulement. Cela a été confirmé par des représentants du Comité international de la Croix-Rouge et du Programme alimentaire mondial et par le Gouverneur de la région de Karthlie intérieure.

Lors de notre brève visite, l'Ambassadrice Terhi Hakala, chef de la Mission de l'OSCE en Géorgie, et moi-même avons rencontré plusieurs personnes âgées qui avaient été déplacées de leurs foyers dans le village de Heiti. À Tbilissi nous avons aussi visité un Centre pour les personnes qui avaient été déplacées de la ville de Gori elle-même ou amenées là provisoirement de divers villages touchés par le conflit.

Entretemps, à Vienne, le 19 août, les États participants de l'OSCE ont décidé d'augmenter de jusqu'à 100 le nombre d'observateurs militaires en Géorgie. Les 20 premiers ont maintenant rejoint les huit observateurs qui étaient déjà stationnés dans le pays dans le cadre de la Mission de l'OSCE en Géorgie. Nous avons besoin qu'ils soient sur le terrain aussi rapidement que possible pour aider à prévenir de nouvelles violences. Ils pourront également jouer un rôle en veillant à ce que les tâches humanitaires et le retour des personnes dans leurs foyers s'effectuent sans entrave ni obstacle.

Indépendamment des tâches humanitaires, il reste beaucoup à faire pour remédier aux vastes conséquences du conflit.

D'abord et avant tout, nous devons nous employer avec la plus grande énergie à faire en sorte que l'accord de cessez-le-feu soit strictement respecté et soit appliqué sur la base des principes fondamentaux de l'OSCE.

En deuxième lieu, la communauté internationale devrait étudier comment réorganiser et relancer un règlement pacifique en Abkhazie et en Ossétie du Sud (Géorgie) d'une manière intégrée et globale.

Depuis le début des années 1990, la responsabilité des initiatives internationales pour le règlement de ces deux conflits a été partagée entre l'Organisation des Nations Unies et l'OSCE. Je suis convaincu que le moment est venu pour nous d'élaborer une nouvelle plateforme globale de négociation appuyée par l'ONU, l'OSCE, l'UE et les autres parties prenantes. Durant mes entretiens à l'Organisation des Nations Unies fin septembre, j'ai constaté qu'il existait un large accord sur le fait que les pourparlers de Genève prévus à la mi-octobre offrent une bonne occasion de commencer à édifier cette plateforme.

L'OSCE a toujours été à la pointe des initiatives prises au niveau international pour stabiliser la situation en Géorgie. Je ne doute pas que l'OSCE et sa Mission en Géorgie demeureront un acteur clé dans la région. La Mission et son effectif de plus de 200 personnes ne manqueront pas de travail lorsqu'ils commenceront à s'attaquer aux nouveaux défis liés aux dimensions humaine, économique, environnementale et politico-militaire de la sécurité.



OSCE/GERIMAN AVAGYAN

Je compte que les 56 États participants poursuivront un dialogue constructif dans les mois à venir de façon que l'OSCE puisse continuer à jouer un rôle central dans la région.

Gori, le 21 août. Des personnes déplacées de plusieurs villages éloignés arrivent avec leurs effets personnels.

Alexander Stubb est Ministre finlandais des affaires étrangères et Président en exercice de l'OSCE.

Que font les observateurs militaires ?

Sous la direction de la chef de mission et la supervision directe de l'observateur principal, les observateurs militaires non armés :

- contribuent à l'application intégrale des six principes pour le règlement du conflit en observant la situation sur le terrain
- se tiennent en relation avec les autorités compétentes et les représentants militaires et civils et coordonnent la liaison avec d'autres interlocuteurs aux fins des observations
- établissent des rapports sur les observations.



OSCE/DAVID KHIZANISHVILI

Quel est le profil type d'un observateur militaire de l'OSCE en Géorgie

- il est détaché par un État participant de l'OSCE
- c'est un militaire d'active ou de réserve, autorisé à porter l'uniforme avec des insignes de grade pendant la mission
- il est titulaire d'un diplôme supérieur et a reçu une formation d'officier ou d'adjudant
- il possède au moins six ans d'expérience professionnelle pertinente, et notamment une formation poussée dans les domaines de la maîtrise des armements, des opérations de maintien de la paix ou d'autres sphères des affaires militaires
- il possède l'expérience des négociations et de la liaison avec des autorités gouvernementales et militaires



De Vienne à Vladikavkaz

Solidarité avec les réfugiés et le personnel de l'OSCE

PAR MARC PERRIN DE BRICHAMBAUT

Les 16 et 17 août, à la demande du Président en exercice Alexander Stubb, je me suis rendu à Vladikavkaz, la capitale de la République d'Ossétie du Nord – Alania, pour m'y entretenir avec des réfugiés d'Ossétie du Sud (Géorgie) et me faire une idée de la situation humanitaire à la suite des hostilités.

J'étais accompagné de l'Ambassadeur Anvar Azimov, le nouveau chef de la délégation russe auprès de l'OSCE, et de l'Ambassadeur Klaus Korhonen, qui représentait la Présidence finlandaise de l'Organisation.

Les médias ont suivi notre visite avec beaucoup d'intérêt. Dès notre descente de l'avion des lignes intérieures en provenance de Moscou, nous fûmes entourés par des équipes de télévision et des journalistes, et plusieurs véhicules de la presse ont suivi notre délégation jusqu'à ses diverses destinations.

Notre première halte se fit à Beslan, pour déposer des fleurs devant un monument à la mémoire

des plus de 300 élèves victimes de la tragique prise d'otages qui a gravé cette petite ville dans la conscience mondiale en septembre 2004.

Après avoir repris la route de Vladikavkaz et rencontré des réfugiés, nous fûmes submergés par le drame humain qui se déroulait sous nos yeux. Le nombre de personnes qui avaient fui la région de l'Ossétie du Sud après le début des hostilités était alors de 34 000. C'est ce qu'a affirmé Mikhail Tyurkin, Premier Directeur adjoint du Service fédéral russe des migrations, qui, avec son personnel, était confronté à la difficile tâche d'enregistrer les réfugiés et de les aider à couvrir leurs besoins immédiats.

Certaines personnes se sont réfugiées dans des écoles et des camps d'été dans la petite ville d'Alagir et dans ses environs, à 54 km à l'ouest de Vladikavkaz. D'autres se sont vu offrir la possibilité de déménager vers d'autres parties de la Russie. Nous apprîmes que bon nombre de familles étaient prêtes à retourner dans leurs foyers et que les autorités avaient proposé de les transporter en autocar à Tskhinvali ou dans des villages de sa périphérie.

J'ai été réellement ému par les récits des réfugiés et des civils blessés à l'hôpital central de Vladikavkaz. On ne peut s'empêcher d'éprouver de la compassion pour tous, indépendamment de leur origine ethnique. Par mes contacts avec le Président en exercice, je sais qu'il a entendu des témoignages similaires au cours de ses deux visites en Géorgie.

J'ai également eu des réunions informelles avec des responsables nord-ossètes, à savoir le Président Taimuraz Mamsurov, le Premier Ministre Nikolay Khlyntsov et son premier adjoint Yermak Dzansolov, la Présidente du Parlement Larisa

Dans les environs d'Alagir, en Ossétie du Nord, le 16 août. Une réfugiée décrit le calvaire qu'elle a vécu au cours du conflit au Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut (à droite), et à l'attaché de presse de l'OSCE, Mikhail Evstafiev.

Photo : Reuters/Vasily Fedosenko

Habitseva, et les membres nord-ossètes de la Commission mixte de contrôle.

La visite à Vladikavkaz n'aurait pas été complète sans avoir vu au moins quelques-uns de nos collègues locaux du Bureau extérieur de Tskhinvali de la Mission de l'OSCE en Géorgie. J'ai pu, à bref délai, en rencontrer dix, soit environ la moitié du personnel local. Chacun d'eux avait une histoire dramatique et poignante à raconter. Certains avaient perdu des membres de leur famille et des amis.

Il est désormais temps de repartir et de commencer le dur travail d'aider les gens à se réinstaller chez eux afin qu'ils puissent reconstruire leur vie. Comme toujours, l'OSCE est prête à s'engager pleinement dans ce processus crucial et à guider toutes les parties fermement le long du chemin de la réconciliation.

Marc Perrin de Brichambaut est Secrétaire général de l'OSCE

Le Secrétaire général entame un second mandat

L'Ambassadeur Marc Perrin de Brichambaut (France) a été reconduit dans ses fonctions de Secrétaire général de l'OSCE pour un second mandat de trois ans à compter du 1er juillet. Il occupe ce poste depuis juin 2005.

Passant en revue les trois premières années de son mandat, le Secrétaire général a déclaré que le rôle unificateur de l'Organisation continuait de l'inspirer. « Malgré les difficultés et les divergences, l'OSCE réunit l'Atlantique Nord, l'Europe et l'Eurasie au sein d'un forum de dialogue permanent et d'action commune, » a-t-il déclaré.

Le rôle du Secrétaire général comporte de multiples facettes : il est le chef de l'administration de l'Organisation, dirige son Secrétariat à Vienne et joue un rôle central dans la coordination et les consultations dans toute l'Organisation.

Apporter son concours au Président en exercice et le représenter fait également partie de ses attributions essentielles. « La Présidence tournante est vitale pour la bonne santé de l'OSCE, car elle est source d'une volonté politique constamment renouvelée et oriente les activités dans de nouvelles directions, » a indiqué l'Ambassadeur Perrin de Brichambaut. « Le Secrétaire général est là pour apporter à la Présidence une assistance spécialisée, consultative matérielle, technique et juridique. Cela comprend la fourniture d'un appui pour les questions de politique générale, la promotion du processus de dialogue politique et des négociations entre États participants et le soutien à la Présidence pour faire mieux connaître l'Organisation. »

Mission de l'OSCE en Géorgie

La Mission de l'OSCE en Géorgie est l'une des plus anciennes opérations de terrain de l'Organisation. Basée à Tbilissi, la Mission a entamé ses activités en décembre 1993, peu après que l'Accord de cessez-le-feu de Sotchi de juin 1992 eut mis fin aux violents combats qui avaient éclaté en Ossétie du Sud fin 1991. En 1997, la Mission a ouvert un bureau extérieur à Tskhinvali. Ces 15 dernières années, l'éventail des tâches principales de la Mission s'est progressivement élargi et il comprend aujourd'hui les tâches suivantes :

Activités liées à la dimension politico-militaire

- Promotion des négociations entre les parties au conflit et renforcement de la confiance dans la zone du conflit géorgio-ossète
- Soutien au processus de paix dans la zone du conflit géorgio-abkhaze, qui est sous responsabilité de l'Organisation des Nations Unies, par un mécanisme de négociation distinct
- Destruction, démantèlement ou recyclage des stocks de munitions en excédent et périmés
- Fourniture d'une assistance dans le cadre de la réforme de la police et renforcement des capacités en matière de lutte contre le terrorisme
- Renforcement de la capacité nationale à gérer les frontières et à en assurer la sécurité

Activités liées à la dimension humaine

- Fourniture d'une assistance au Gouvernement pour lui permettre de s'acquitter de ses engagements à l'égard de l'OSCE en ce qui concerne les droits de l'homme, l'état de droit, la démocratisation et la liberté des médias en soutenant, par exemple, la réforme électorale, de la justice, du système pénitentiaire et de l'état civil, en promouvant le rôle de la société civile, en renforçant la lutte contre la traite des êtres humains et en intégrant les minorités nationales géorgiennes dans la société

Activités liées à la dimension économique et environnementale

- Soutien des secteurs économique, énergétique et environnemental, notamment par le développement des petites et moyennes entreprises, des réformes législatives, des initiatives dans les domaines de la lutte contre la corruption et de la bonne gouvernance, l'éducation environnementale et un projet de surveillance des rivières

La Mission de l'OSCE en Géorgie a un effectif de plus de 200 membres du personnel recrutés sur le plan national et international. Ce chiffre comprend les huit observateurs militaires qui étaient déjà en service actif avant les récentes hostilités. Le 19 août, les États participants sont convenus d'accroître le nombre d'observateurs de jusqu'à 100 personnes, dont 20 avaient déjà pris leurs fonctions début septembre.



OSCE/DAVID KHIZANISHVILI

www.osce.org/georgia

Journal diplomatique

La crise géorgienne domine les préoccupations de la Présidence finlandaise



Tbilissi, le 7 juillet. Une délégation de l'OSCE, composée d'ambassadeurs et de représentants de missions permanentes à Vienne, procède à un échange de vues avec le Premier Ministre, Lado Gurgenidze. Pendant trois jours, le groupe a eu des entretiens avec plusieurs hautes personnalités du Gouvernement géorgien et a visité la zone du conflit géorgio-ossète.

Lorsque la Finlande a dévoilé ses thèmes prioritaires au début de sa présidence en 2008, le règlement des conflits prolongés dans l'espace de l'OSCE figurait en bonne place dans son ordre du tour. Le Président en exercice, le Ministre des affaires étrangères Alexander Stubb, a entrepris sans tarder une série de visites dans les principales capitales afin d'assurer la continuité et d'insuffler un nouvel élan dans les diverses négociations. Il a en outre adressé un signal fort en nommant comme Envoyé spécial de la Présidence le diplomate expérimenté Heikki Talvitie, qui avait été auparavant Représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et coprésident du Groupe de Minsk chargé du conflit du Haut-Karabakh.

Quand la situation dans la zone du conflit géorgio-ossète a commencé à s'aggraver au début de l'année, il est devenu manifeste que la Présidence et l'OSCE auraient effectivement besoin de toute leur énergie et de toute leur habileté pour aider les parties à faire face à la situation potentiellement explosive due à la tension sur le terrain et à l'absence de dialogue.

Début août, les pires craintes se sont concrétisées lorsqu'un conflit ouvert a effectivement éclaté. Les conséquences des combats brefs mais intenses ont été profondes – non seulement pour les parties directement concernées, mais aussi pour l'idée même de sécurité commune et coopérative.

« Cette crise a complètement changé la nature de la Présidence finlandaise de l'OSCE », a déclaré le Président en exercice. « La réaction rapide dont ont fait preuve les États participants en augmentant le nombre des observateurs militaires sur le terrain est louable, mais ce n'est qu'un premier pas. Nous avons d'urgence besoin de stabiliser la situation, de faire le maximum pour faciliter les opérations de secours et d'œuvrer aussi intensément que possible pour relancer le dialogue ».

Le résumé qui suit est loin d'être exhaustif, mais il fait ressortir l'intensité de l'activité diplomatique et politique déployée avant et peu après les événements d'août, en grande partie dans les coulisses. Il relate une histoire faite d'une action constante d'alerte précoce et de tentatives de désamorçage des tensions, suivies d'activités immédiates pour stopper la guerre et progresser dans la voie de la normalisation – de la part de la Présidence, de la Mission en Géorgie, des institutions de l'OSCE et des organes de décision de l'Organisation à Vienne. Cette histoire est loin d'être finie.

27 février, Tbilissi. Le Président en exercice de l'OSCE rencontre des dirigeants géorgiens pour s'entretenir des élections parlementaires prévues en mai dans le pays et souligne le rôle de l'Organisation dans la promotion de la stabilité et de réformes démocratiques. Il appelle à progresser dans le règlement du conflit géorgio-ossète.

13 mars, Vienne. La chef de mission Terhi Hakala présente au Conseil permanent un vaste rapport sur les activités de l'OSCE en Géorgie, dont l'objectif central est d'aider les deux parties à parvenir à un règlement pacifique et global du conflit géorgio-ossète. « Le processus politique reste dans l'impasse » et « au cours des douze derniers mois, il n'y a eu que peu, voire pas du tout, d'amélioration de la situation en matière de sécurité dans la zone du conflit, » déclare-t-elle. « Malgré cela, la Mission continue à faire son possible pour trouver une plateforme de quelque nature que ce soit à laquelle toutes les parties pourront souscrire ».

Elle évoque tout particulièrement un élément encourageant dans les activités de renforcement de la confiance, à

Sveri, village mixte à majorité géorgienne dans le nord de la zone du conflit en Ossétie-du-Sud, le 9 juillet. L'ambassadrice néerlandaise auprès de l'OSCE, Ida van Veldhuizen-Rothenbücher, a visité, avec des diplomates venus de Vienne, plusieurs projets menés dans le cadre du Programme de relèvement économique financé par des donateurs, comme cette école de village qui était en cours de rénovation approfondie. Une bibliothèque et un dispensaire sont également prévus. Donateurs : République tchèque et Italie.



OSCE/DAVID KHIZANISHVILI

savoir le Programme de relèvement économique d'une valeur de 8 millions d'euros conduit par l'OSCE dans la zone du conflit, qui est financé par 20 États participants. « Nombre des projets ont été exécutés par des équipes mixtes de travailleurs géorgiens et sud-ossètes, ce qui démontre que malgré un environnement de sécurité difficile, le travail en commun au niveau communautaire en vue d'objectifs mutuellement convenus peut donner de bons résultats ».

28 mars, Helsinki. Le Président en exercice déplore la série d'explosions de bombes qui s'est produite dans la zone du conflit géorgio-ossète et appelle les deux parties à reprendre le dialogue.

17 avril, Helsinki. Le Président en exercice se déclare préoccupé par la décision de la Fédération de Russie d'établir des relations officielles avec les autorités de facto des deux régions sécessionnistes de Géorgie, l'Ossétie-du-Sud et l'Abkhazie. Il réaffirme le soutien de l'Organisation à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et regrette que les mécanismes de négociation existants n'aient pas été pleinement mis à profit. « J'appelle les parties à rechercher les moyens de renforcer la confiance et à lancer des initiatives en vue de trouver une solution pacifique aux conflits, » déclare-t-il.

29 avril, Tbilissi. L'Ambassadeur Heikki Talvitie, Envoyé spécial du Président en exercice de l'OSCE, s'entretient avec les autorités géorgiennes de la destruction d'un drone géorgien au-dessus de l'Abkhazie le 20 avril. Il réaffirme le soutien de l'OSCE aux actions de l'ONU en Abkhazie.

30 avril, Vienne. Le Conseil permanent de l'OSCE se réunit en séance spéciale pour examiner l'incident aérien survenu au-dessus de l'Abkhazie, tandis que le Forum pour la coopération en matière de sécurité en examine les incidences politico-militaires.

30 avril, Helsinki. Le Président en exercice déclare que les développements récents dans les zones de conflit, et notamment le renforcement du potentiel militaire, ont considérablement accru la tension dans la région. Il s'entretient au téléphone avec le Président géorgien Mikheil Saakachvili et le Ministre russe des affaires étrangères Sergeï Lavrov en les engageant à désamorcer les tensions grâce à un dialogue et à des mesures de confiance.

« Toutes les parties devraient s'abstenir de prendre des mesures unilatérales et de menacer de recourir à la force militaire, » déclare-t-il.

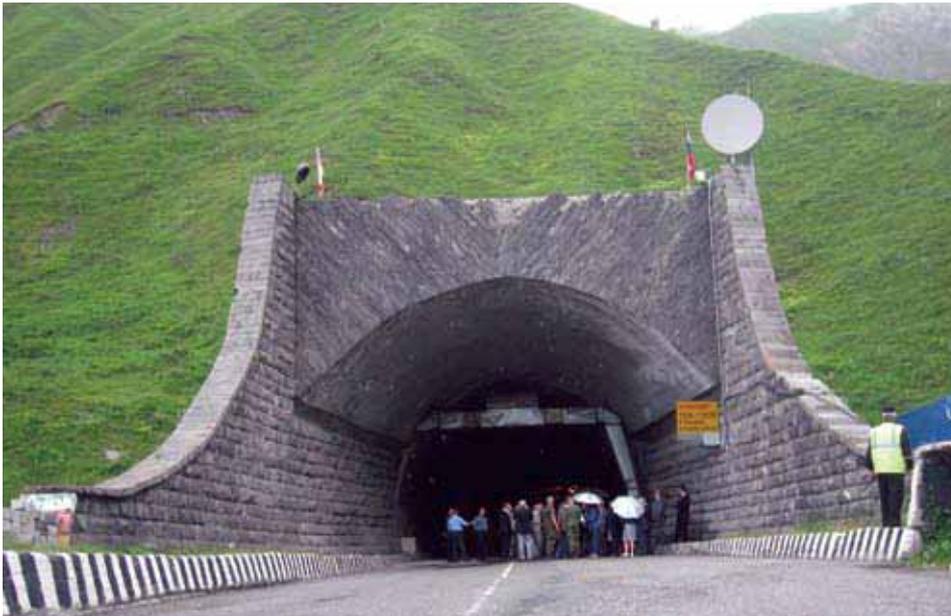
30 mai, Helsinki. Le Président en exercice rencontre la Ministre géorgienne des affaires étrangères Ekaterine Tkechelachvili au sujet de la situation dans les régions sécessionnistes de Géorgie. « Les États participants devraient recourir aux mesures de confiance de l'OSCE pour calmer les tensions et favoriser le dialogue, » déclare-t-il. Il dit aussi qu'il est temps d'étudier les possibilités offertes pour un nouveau modèle de négociation qui soit acceptable pour les parties au conflit.

2 juillet, Astana. Le Président en exercice, prenant la parole à la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, appelle l'attention sur la situation préoccupante dans le Caucase du Sud.

4 juillet, Tbilissi. À la suite d'une série d'incidents récents ayant fait des morts et des blessés graves dans la zone du conflit, le Président en exercice appelle toutes les parties à « faire usage de tous les instruments nécessaires qui sont à leur disposition pour rétablir le dialogue, condition préalable au renforcement de la confiance ».

7-9 juillet, Tbilissi et Tskhinvali. Sous la conduite de l'Ambassadeur Antti Turunen, Président du Conseil permanent de l'OSCE, des ambassadeurs et des représentants de 21 États participants de l'OSCE ont une série d'entretiens intenses avec des membres importants du Gouvernement géorgien et les principales parties prenantes au conflit géorgio-ossète. L'Ambassadeur Turunen invite instamment toutes les parties à mettre fin à la violence, à reprendre le dialogue et à adopter davantage de mesures de confiance en vue de désamorcer les tensions. La nécessité d'accroître le nombre des observateurs militaires de l'OSCE est également évoquée.

Les représentants de l'OSCE visitent la zone du conflit géorgio-ossète pendant deux jours consécutifs et rencontrent les dirigeants de la partie sud-ossète. Le Commandant des forces communes de maintien de la paix et les observateurs militaires leur font un exposé au bureau de la Mission à Tskhinvali. Ils visitent des projets du Programme de relèvement économique



Le tunnel de Roki, qui relie l'Ossétie-du-Sud à l'Ossétie-du-Nord, le 8 juillet. Une délégation de l'OSCE composée d'ambassadeurs et de représentants a, pendant deux jours consécutifs, visité la zone du conflit, où elle a rencontré des dirigeants sud-ossètes.

conduit par l'OSCE, qui a été conçu pour renforcer la confiance entre les communautés dans la zone du conflit et les zones adjacentes. Ils visitent également deux sites auxquels une large place est faite dans les débats du Conseil permanent sur le conflit, à savoir le village de Didi Gupta et le tunnel de Roki, conduisant en Ossétie-du-Nord-Alanie en Fédération de Russie.

7 juillet, Moscou. L'Envoyé spécial Heikki Talvitie rencontre le Ministre russe adjoint des affaires étrangères, Alexandre Grouchko, pour examiner la situation dans les régions sécessionnistes de Géorgie.

10 et 11 juillet, Tbilissi et Tskhinvali. L'Ambassadeur Talvitie tient des réunions et des consultations avec de hauts responsables et le Commandant des forces communes de maintien de la paix pour tenter de faire avancer le processus de règlement du conflit.

14 juillet, Vienne. Le Conseil permanent de l'OSCE tient une séance spéciale au cours de laquelle il souligne l'urgence d'une reprise du dialogue entre Tbilissi et Tskhinvali pour désamorcer la tension. L'Ambassadeur Heikki Talvitie informe les États participants sur ses récentes consultations avec toutes les parties.

17 juillet, Washington D.C. Le Président en exercice rencontre la Secrétaire d'État des États-Unis Condoleezza Rice. Les conflits gelés en Géorgie figurent en première place dans l'ordre du jour de leurs entretiens.

2 août, Helsinki. Le Président en exercice déplore et condamne la dernière escalade de la violence dans la zone du conflit géorgio-ossète, et notamment les tirs de nuit qui ont fait plusieurs morts et blessés. « La communauté internationale suit l'évolution de la situation avec une préoccupation croissante et compte sur les parties pour qu'elles fassent leur possible en vue de désamorcer la tension, » dit-il. Il les invite à accepter son offre de faciliter le dialogue et les consultations.

7 août, Helsinki. Le Président en exercice déplore qu'une réunion prévue entre des représentants géorgiens et sud-ossètes n'ait pas eu lieu. Il adresse à nouveau une invitation aux parties pour qu'elles se rencontrent à Helsinki dès que possible. « La situation dans la zone du conflit est extrêmement tendue et exige une désescalade immédiate, » dit-il, en les invitant à mettre fin à toute action militaire et à rétablir les contacts directs.

7 et 8 août, zone du conflit (Géorgie). Les hostilités éclatent.

8 août, Helsinki. Le Président en exercice se tient en relation avec Tbilissi, Moscou et tous les acteurs internationaux impliqués dans le règlement du conflit. Il annonce que l'Envoyé spécial Heikki Talvitie se rendra immédiatement en Géorgie pour désamorcer les tensions et rechercher les moyens de déclencher une action humanitaire. « Les combats intenses dans la zone du conflit sud-ossète risquent de dégénérer en une véritable guerre qui aurait des incidences dévastatrices pour l'ensemble de la région, » dit-il. « J'invite instamment les Géorgiens, les Sud-Ossètes et les Russes à cesser le feu, à mettre fin à l'action militaire et à stopper l'escalade ». Condamnant les tirs d'artillerie contre les locaux de la Mission de l'OSCE à Tskhinvali, il déclare que la Mission de l'OSCE en Géorgie s'emploie activement avec toutes les parties à désamorcer les tensions et que ses activités et son mandat doivent être respectés par toutes les parties au conflit. M. Stubb annonce qu'il est prêt à accroître le nombre d'observateurs de l'OSCE dès que la situation le permettra.

8 août, Vienne. Le Conseil permanent de l'OSCE tient une séance spéciale sur la situation en Géorgie.

9 août, Tbilissi. L'Envoyé spécial Heikki Talvitie rencontre de hauts fonctionnaires de l'UE et d'autres acteurs internationaux.

10 et 11 août, Tbilissi et Gori. Le Président en exercice effectue une visite avec le Ministre français des affaires étrangères Bernard Kouchner, dont le pays assume la présidence de l'UE. « La première priorité de l'OSCE et de l'UE est d'aider à conclure un cessez-le-feu dès que possible, » déclare M. Stubb. « Après cela, nous devons lancer une initiative humanitaire, vu le nombre de civils qui ont souffert lors de ces combats inutiles ». Il déclare que des observateurs militaires supplémentaires sont nécessaires en plus des huit qui se trouvent déjà sur le terrain et qu'il demandera l'accord des États participants pour les mettre à disposition. MM. Stubb et Kouchner rencontrent le Président géorgien Mikheil Saakachvili pour lui soumettre un plan de cessez-le-feu rédigé par l'OSCE et l'UE et se rendent à Gori, près de la zone du conflit, qui a été soumise à un bref bombardement.

12 août, Moscou. Le Président en exercice présente l'accord proposé au Ministre russe des affaires étrangères, Sergèï Lavrov. Il

Tbilissi, le 21 août. Steve Young, chef du groupe d'observateurs militaires à la Mission de l'OSCE en Géorgie, rend compte au Président en exercice.



se félicite de la décision du Président russe Dmitry Medvedev de mettre fin à l'opération militaire en Géorgie, en disant que l'OSCE se tient prête à aider à observer le cessez-le-feu et à contribuer aux efforts de secours humanitaires. Le Président Medvedev et le Président français Nicolas Sarkozy ont des entretiens et rencontrent la presse pour annoncer que la Russie a entériné un accord de paix en six points. (Le Président Saakachvili accepte ultérieurement ce plan de cessez-le-feu en six points. Lui-même et le Président Sarkozy donnent un aperçu de ce document lors d'une conférence de presse.)

13 août, Bruxelles. Le Président en exercice participe à une réunion d'urgence des ministres des affaires étrangères de l'UE consacrée principalement au plan convenu et au rôle de l'OSCE et de l'UE. « Nous avons un cessez-le-feu, nous n'avons pas encore la paix », dit-il.

13 août, Helsinki. Le Président en exercice, qui se tient constamment en relation avec la Mission de l'OSCE en Géorgie, exprime sa « grave préoccupation » à propos de la poursuite de la violence et de la sécurité des civils dans la zone du conflit sud-ossète et aux alentours.

« Le cessez-le-feu convenu hier doit être respecté strictement. L'OSCE devrait faire tous ses efforts et déployer dès que possible des observateurs militaires supplémentaires, » dit-il.

« Je compte que toutes les mesures qui s'imposent seront prises pour assurer la sécurité des non-combattants, quelles que soient leurs origines ethniques, et que les obligations découlant du droit humanitaire international seront respectées ».

14 août, Vienne. Lors d'une séance spéciale du Conseil permanent de l'OSCE, l'Envoyé spécial Heikki Talvitie informe les États participants sur la situation « précaire » dans la zone du conflit sud-ossète et aux alentours. Il transmet aux États participants la demande du Président en exercice concernant l'accroissement du nombre des observateurs militaires de l'OSCE de jusqu'à 100, ajoutant qu'ils pourraient observer le cessez-le-feu et le retrait des forces et aider à créer et maintenir un corridor humanitaire pour les secours internationaux. « Toutes les parties doivent respecter le cessez-le-feu. Une observation internationale du cessez-le-feu et de la situation humanitaire dans la zone du conflit sud-ossète

et aux alentours est nécessaire d'urgence, » dit-il. Plusieurs États participants promettent une assistance financière et matérielle à des fins humanitaires.

16 et 17 août, Vladikavkaz. À la demande du Président en exercice, le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut, se rend dans la capitale d'Ossétie-du-Nord pour rencontrer des réfugiés d'Ossétie-du-Sud et évaluer la situation humanitaire (voir page 6).

18 et 19 août, Bruxelles. Le Président en exercice participe à des réunions destinées à coordonner les nouvelles mesures de la communauté internationale concernant le conflit en Géorgie. Il a des entretiens avec le Ministre belge des affaires étrangères Karel de Gucht, dont le pays assume la présidence du Conseil de sécurité des États-Unis (depuis qu'il a succédé au Burkina Faso) et rencontre la Secrétaire d'État des États-Unis, Condoleezza Rice. En sa qualité de Président en exercice de l'OSCE, il prend part à une réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN avec la Troïka ministérielle de l'OSCE (Espagne, Finlande et Grèce). Il rencontre également de hauts fonctionnaires de l'UE pour coordonner les initiatives en Géorgie.

19 août, Vienne. Après d'intenses négociations lors d'une séance spéciale du Conseil permanent, les 56 États participants de l'OSCE conviennent d'accroître de jusqu'à 100 le nombre des observateurs de l'OSCE à la Mission en Géorgie. Cette décision prévoit le déploiement immédiat de 20 observateurs militaires non armés dans des « zones adjacentes à l'Ossétie-du-Sud », les détails concernant les autres observateurs devant être examinés ultérieurement.

19 août, Bruxelles. « J'espère que la décision prise aujourd'hui par l'OSCE contribuera à la pleine application de l'accord de cessez-le-feu et facilitera l'ouverture sans délai de corridors humanitaires afin d'aider la population civile et de préparer le retour des réfugiés et des personnes déplacées, » déclare le Président en exercice. « J'espère aussi que les observateurs militaires de l'OSCE pourront très bientôt se déplacer librement et en toute sécurité dans l'ensemble de la Géorgie ».

21 et 22 août, Tbilissi et Gori. Le Président en exercice fait le point de la situation sécuritaire et humanitaire. Il se rend à



Gori, le 21 août. Lado Vardzelachvili, Gouverneur de la région de Karthlie intérieure (au centre), le Président en exercice de l'OSCE, Alexander Stubb, et l'Ambassadrice Terhi Hakala, chef de la Mission de l'OSCE en Géorgie, font le point de la situation humanitaire.



Tbilissi, le 3 septembre. Les nouveaux observateurs militaires sont mis au courant et entraînés à la Mission de l'OSCE en Géorgie avant leur déploiement.

Tbilissi et à Gori où il s'entretient avec des personnes déplacées. Il s'entretient également de la crise avec de hauts fonctionnaires géorgiens, en soulignant l'importance que revêtent l'application du cessez-le-feu et le rôle des observateurs militaires de l'OSCE. Il appelle à apporter un soutien pour la fourniture d'une assistance humanitaire et expose les priorités de l'OSCE dans la région (voir page 4).

25 août, La Haye. Le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Knut Vollebaeck, exprime sa profonde préoccupation devant les observations faites récemment par des dirigeants d'États participants au sujet du droit des États de protéger leurs citoyens, et en particulier ceux des minorités nationales résidant à l'étranger. Le passé comme le présent nous ont montré que lorsque des États prennent des mesures unilatérales pour défendre, protéger ou soutenir leurs citoyens ou leur 'parentèle ethnique' à l'étranger, il y a un risque d'accroissement des tensions politiques, et notamment de conflit inter-États et d'instabilité régionale », dit-il dans une déclaration.

26 août, Helsinki. Le Président en exercice condamne la décision de la Russie de reconnaître l'indépendance des régions géorgiennes sécessionnistes d'Ossétie-du-Sud et d'Abkhazie en tant que violation des principes fondamentaux de l'OSCE.

28 août, Vienne. La Ministre géorgienne des affaires étrangères, Ekaterine Tkechelashvili, s'adresse aux États participants. « L'OSCE a réagi très promptement aux réalités de la situation », dit-elle lors d'une séance spéciale du Conseil permanent de l'OSCE. « La Présidence a beaucoup facilité l'accord de cessez-le-feu tout en s'engageant en faveur de l'observation et de l'assurance de l'application du cessez-le-feu ». La Ministre des affaires étrangères préconise des « modalités adéquates » propres à permettre aux observateurs militaires de répondre aux besoins sur le terrain.

28 août, Helsinki. Le Président en exercice adresse une lettre à l'ensemble des ministres des affaires étrangères de l'OSCE, dans laquelle il met l'accent sur l'application du cessez-le-feu convenu par les présidents français et russe. Il appelle à apporter un soutien pour la fourniture d'une aide humanitaire, évoque le rôle des observateurs militaires de l'OSCE et propose une nouvelle

plateforme internationale pour traiter des conflits en Géorgie.

1er septembre, Bruxelles. En sa qualité de Président en exercice de l'OSCE, le Ministre des affaires étrangères Alexander Stubb assiste à un sommet spécial de l'UE pour l'examen de la crise géorgienne.

4 septembre, Vienne. Le Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut, fait savoir au Conseil permanent que les 20 observateurs militaires supplémentaires ont presque tous rejoint leurs huit collègues sur le terrain et patrouillent déjà dans différentes zones. (Au 9 septembre, ils avaient tous été déployés.) Il remercie les États participants qui ont répondu aux appels de contributions en espèces et en nature, lesquelles ont permis aux observateurs de se mettre au travail sans retard.

5 et 6 septembre, Avignon. Alexander Stubb fait un exposé lors d'une réunion informelle des ministres des affaires étrangères de l'UE consacrée en grande partie à la Géorgie.

10 septembre, Vienne. L'OSCE et son Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) doivent tenir compte de l'évolution de la situation politico-militaire dans l'espace de l'OSCE due à la crise en Géorgie, déclare Pauli Järvenpää, qui dirige le Département de la politique de défense au Ministère finlandais de la défense. Dans une allocution inaugurant la Présidence finlandaise du FCS pour quatre mois, M. Järvenpää déclare que le défi consiste maintenant pour le Forum et l'OSCE à assurer l'application effective des régimes de maîtrise des armements et de renforcement de la confiance dans une situation nouvelle et plus difficile.

15 septembre, Bruxelles. Le Président en exercice de l'OSCE, Alexander Stubb, le Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Carl Bildt, le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Terry Davis, et le Directeur du Bureau du Secrétaire général de l'OSCE, Paul Fritch, tiennent une réunion et publient une déclaration appelant à respecter strictement l'accord de cessez-le-feu en six points. Les participants rappellent à la Russie et à la Géorgie qu'elles sont liées, en matière de droits de l'homme, par des obligations et engagements qui doivent être respectés en toutes circonstances. Ils sont convenus qu'il est important de

continuer à évaluer les droits de l'homme dans les zones touchées par la guerre, y compris l'Ossétie-du-Sud et l'Abkhazie.

15 septembre, Tskhinvali. Terhi Hakala, chef de la Mission de l'OSCE en Géorgie, rencontre le Ministre russe des affaires étrangères, Sergeï Lavrov. « Nous avons examiné la question de l'accès des observateurs militaires de l'OSCE à l'Ossétie-du-Sud, la nécessité de lever les restrictions sur la liberté de circulation de la mission de l'OSCE et la possibilité de rouvrir le bureau extérieur de l'OSCE à Tskhinvali », dit l'Ambassadrice Hakala. Elle souligne l'importance qu'il y a à protéger la population civile dans les zones touchées par la guerre et à fournir une aide humanitaire dès que possible. Elle visite en outre les locaux du bureau extérieur de l'OSCE et rencontre le personnel local.

18 septembre, Vienne. La Présidence finlandaise du Conseil permanent publie la déclaration suivante : « La Présidence est au regret d'informer les États participants de l'OSCE que les négociations sur le projet de décision relatif aux modalités pour les observateurs militaires supplémentaires en Géorgie n'ont donné aucun résultat. Il n'existait aucune base pour un consensus. En conséquence, la Présidence est parvenue à la conclusion avec les parties concernées qu'il est inutile de poursuivre les négociations à Vienne au stade actuel. La Présidence a travaillé intensément avec les parties concernées jusqu'à hier afin d'explorer toutes les possibilités de compromis ».

22 septembre, Vienne. Le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, Miklós Haraszti, lance un appel pour que les journalistes soient autorisés à accéder en toute sécurité aux régions en crise de l'Ossétie-du-Sud et de l'Abkhazie et invite instamment toutes les parties à rendre compte de manière impartiale. « La guerre en Géorgie a coûté la vie, non seulement à des civils innocents, mais aussi à des professionnels qui se consacraient à l'information du public », dit-il. « Les guerres post-yougoslaves ont montré combien une couverture propagandiste et des commentaires haineux peuvent être dévastateurs entre les nations. Il faudrait de préférence que ce soit des reporters indépendants qui enquêtent sur les allégations de génocide, rendent compte du sort des victimes civiles, informent sur des villages démolis et visitent les réfugiés, et ce dont ils ont besoin ce n'est pas de visites guidées, mais d'un accès libre et sûr ».

23 septembre, La Haye. Le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Knut Vollebaeck, rend compte de la visite qu'il a effectuée en Géorgie du 14 au 20 septembre en vue d'évaluer la situation interethnique en Abkhazie et en Ossétie-du-Sud. Il dit que des entretiens approfondis avec des personnes déplacées à Tbilissi et à Gori qui avaient fui l'Abkhazie et l'Ossétie-du-Sud ainsi que les rapports de représentants

d'organisations internationales soulèvent de « graves préoccupations » au sujet de la situation en Ossétie-du-Sud et dans les zones adjacentes sous contrôle russe. « Je rappelle qu'en vertu des normes et critères internationaux, toute autorité exerçant sa compétence sur une population et un territoire, même si elle n'est pas reconnue par la communauté internationale, doit respecter les droits de l'homme de chacun, y compris ceux des personnes appartenant à des minorités nationales », déclare le Haut Commissaire. Il regrette qu'on l'ait empêché de se rendre en Ossétie-du-Sud et invite instamment les autorités de facto à l'autoriser à évaluer pleinement la situation sur le terrain.

23 septembre, New York. À l'invitation du Président en exercice, le Ministre finlandais des affaires étrangères Alexander Stubb, les ministres des affaires étrangères des cinq pays qui ont assumé ou assumeront la Présidence de l'OSCE au cours de la période 2007-2011 tiennent, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, une réunion à laquelle se joint le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut. Conjointement avec M. Stubb, les ministres Miguel Ángel Moratinos (Espagne), Dora Bakoyannis (Grèce), Marat Tazhin (Kazakhstan) et Petras Vaitiekūnas (Lituanie) ont reconnu le rôle important joué par l'OSCE en contribuant à l'obtention du cessez-le-feu et en envoyant des observateurs militaires supplémentaires en Géorgie. Ils sont convenus que l'OSCE devrait continuer à jouer un rôle actif dans l'application de l'accord de cessez-le-feu et dans la recherche d'un règlement durable aux conflits d'Abkhazie et d'Ossétie-du-Sud, en coordonnant ses efforts avec l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne.